

Ancienne tour du Château

Le château était bâti sur une colline entourée d'un parc de quatorze hectares. Dans ce parc, se trouve la tour d'Hinges, seul vestige encore visible en passant dans la rue du Plouy. Ce château se situe dans un secteur pittoresque qui, par ses charmes, retenait l'attention du promeneur avide d'émotions.



© Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane



Randofiche



© Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Code de balisage FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

100, avenue de Londres - Béthune - 03 21 61 50 00

Un problème (balisage, entretien...) sur le circuit, signalez-le au 06 80 52 83 17 ou à guillaume.dubromel@bethunebruay.fr

Office de tourisme de la région de Béthune-Bruay

3 rue Aristide Briand - Béthune - 03 21 52 50 00
4 place Roger Salengro - Lillers - 03 21 25 26 71

Télécharger les Rando fiches et les traces GPX sur www.tourisme-bethune-bruay.fr
Facebook : Béthune Bruay Tourisme

Circuit du Rietz Au départ d'Hinges



Distance : **13 km**



Durée : **3 h 30**

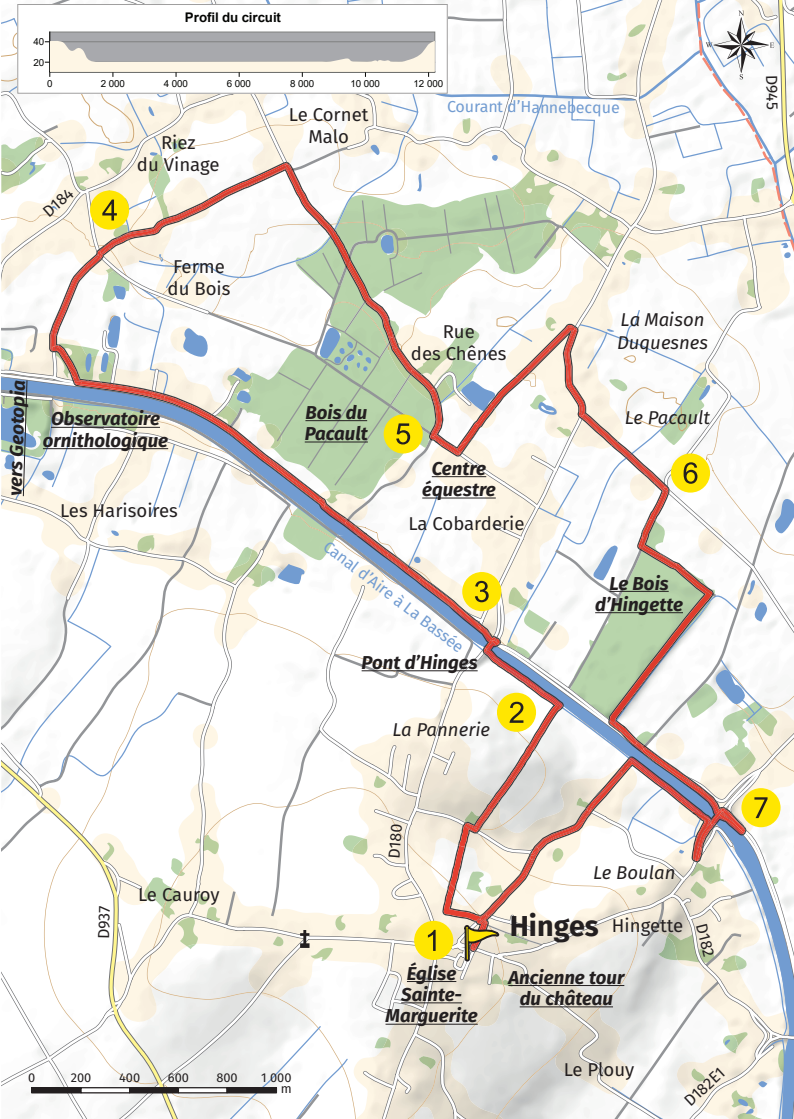


Balisage : **jaune**



Niveau : **moyen**

Cette randonnée vous offre la possibilité de découvrir ce magnifique bois d'Hingette. Cet ancien dépôt des voies navigables s'est complètement reboisé en quelques décennies. Une restauration du site fût achevée en 2012. Le but était de le rendre accessible au public tout en préservant ses boisements.



Descriptif du circuit :

🚩 Départ : Parking de l'église

- 1** Quitter le parking et emprunter la voyette en face sur 100 m environ. Tourner légèrement à gauche et continuer tout droit sur le petit chemin herbeux. Traverser la pâture pour rattraper la rue Froide (attention passe-clôtures à enjamber). Prendre à droite sur quelques mètres puis à gauche pour s'engager dans l'impasse du chemin Vert.
- 2** Prendre à gauche et longer le Canal d'Aire sur 700 m. Emprunter le pont qui surplombe le canal et bifurquer de suite à droite.
- 3** Continuer sur le chemin du Halage pendant 2 km environ en direction de Mont-Bernanchon. Emprunter la ruelle de droite puis la rue du Pont Supply sur 400 m.
- 4** Continuer en direction du chemin des Échevins. À l'intersection, bifurquer à droite et traverser le Bois du Pacault sur environ 1.3 km (attention en période de chasse) pour rejoindre la rue des Chênes.
- 5** À l'intersection avec la rue du Rietz prendre à droite sur quelques mètres puis s'engager à gauche dans le chemin dit chemin de Merville. À l'intersection, prendre à droite rue de Merville, puis à gauche en direction de la rue des Anglais sur 450 m environ.
- 6** Tourner à droite sur 250 m puis à gauche et suivre la lisière du Bois d'Hingette pour parvenir sur les berges du canal.
- 7** Prendre ensuite à gauche en direction du Pont. L'enjamber et suivre à droite le chemin enherbé sur 500 m. Suivre ensuite à gauche la rue du Petit Hingettes pour parvenir au point de départ.



© Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane